

La BAD prend participation dans le Maghreb Private Equity Fund

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-01-2008 20:09:10

Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé une prise de participation de 20 millions d'euros dans le deuxième fonds d'investissement "Maghreb Private Equity Fund" (MPEF 2), qui prévoit des projets au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye.

MPEF 2 constitue le premier investissement de la BAD dans un fonds d'investissement privé ciblant la région du Maghreb, précise un communiqué de la Banque africaine, ajoutant que les opérations du Fonds devraient permettre l'émergence d'entreprises leaders dans la région, en favorisant le renforcement des petites et moyennes entreprises (PME).

Fonds de taille moyenne et d'une durée de vie de 10 ans, le MPEF 2, qui servira de catalyseur dans les efforts d'intégration régionale, ciblera des entreprises susceptibles de devenir des champions régionaux et qui génèrent des revenus se situant entre 5 millions et 50 millions d'euros.

Ce Fonds cible plusieurs secteurs d'activité dont les industries manufacturières et l'agro-industrie, l'emballage, les télécommunications et la technologie, le transport, les produits pétrochimiques et l'industrie du plastique, les produits pharmaceutiques, la production de matériaux de construction, les services financiers et les unités indépendantes de production d'énergie.

MPEF 2 mettra l'accent sur les activités à fort potentiel de croissance en quête de capitaux, de contacts et de savoir-faire pour faciliter l'expansion des récipiendaires sur les marchés de la région du Maghreb ainsi qu'outre-mer.

Le Fonds offrira aux entreprises locales de nouvelles possibilités d'introduction en bourse ainsi qu'un accès à plusieurs bourses de capitaux. Les activités du Fonds créeront des emplois et des opportunités d'emplois transfrontaliers induits par l'effet multiplicateur des investissements directs, du cofinancement et des investissements parallèles du Fonds et des investisseurs des institutions de financement du développement.

Suite à cette première prise de participation dans le capital d'un fonds privé, la BAD aura le droit de siéger au Comité consultatif du MPEF 2 et disposera d'un statut d'observateur au Comité d'investissement, ainsi que des droits prioritaires de co-investissement.

MAP